

Impôt sur le revenu—Loi

J'ai entendu dire, surtout par des néo-démocrates, que nous devrions offrir plus d'argent et de services sociaux. Ce ne sont malheureusement pas ces députés qui sont chargés d'équilibrer les comptes de l'État. J'ignore s'ils le savent, mais nous consacrons actuellement 80 p. 100 des recettes fiscales rien qu'au remboursement des intérêts sur notre dette courante. S'il fallait céder aux instances des néo-démocrates, je suis sûr que dans très peu de temps, cela ne serait plus 80 p. 100, mais la totalité de nos impôts qui serviraient à rembourser l'intérêt sur notre dette nationale. Les néo-démocrates ne devraient pas oublier que l'argent ne pousse pas sur les arbres. Les gouvernements ne disposent pas de leur propre argent. Ils se le procurent auprès des entreprises, par la taxe de vente, et auprès des particuliers.

• (1750)

J'aimerais faire des remarques sur la façon dont nous avons abordé la question du renouveau économique. J'ai toujours pensé que si l'on voulait consolider la cellule familiale, il fallait que le père et la mère travaillent et rapportent de l'argent à la maison. Ces derniers éprouvent alors une fierté croissante, ce qui renforce la cellule familiale et leurs liens. A mon avis, les mesures visant à créer des emplois et à stimuler la croissance économique sont aussi importantes que la prestation des services dont nous parlons aujourd'hui. Les chefs de famille éprouveraient, je pense, beaucoup plus de fierté à travailler et à recevoir des prestations en vertu de ces autres programmes, au lieu d'être des assistés sociaux. J'espère que ce projet de loi sera adopté sans tarder pour nous permettre de donner cet argent aux familles à revenu modeste pour qu'elles en profitent cet hiver à Noël.

M. Caldwell: Monsieur le Président, je me demande si le député de Winnipeg—St. James (M. Minaker) pourrait corriger certains renseignements que j'ai relevés dans le précédent discours, selon lesquels la situation de l'emploi aurait empiré dans sa circonscription et dans tout le Canada. Dans ma région, le chômage est passé d'environ 11 p. 100 en 1984 à 5 p. 100 à peu près. La situation empire-t-elle dans la région de Winnipeg? Nos programmes ont-ils échoué dans la région du député?

M. Minaker: Monsieur le Président, je pense que j'ai raison de dire que le Manitoba, et pas seulement ma circonscription, est l'une des provinces où le taux de chômage est le plus faible du pays. Je crois qu'il a baissé de 0,6 p. 100 le mois dernier. Aussi, à mon avis, nos programmes économiques de création d'emplois sont couronnés de succès au Manitoba. Je ne peux pas donner de précisions sur certaines parties de ma circonscription mais puisqu'elle est plutôt cosmopolite, je présume que si le taux de chômage a baissé dans la province, il a aussi baissé dans ma circonscription. Je suis heureux de constater les excellents résultats des mesures que nous avons prises pour créer des emplois, redonner fierté aux gens et leur procurer du travail grâce aux stimulants fiscaux accordés aux petites entreprises.

M. McKenzie: Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue, le député de Winnipeg—St. James (M. Minaker) pour ces excellentes statistiques. Il a parfaitement raison d'affirmer que les plans du gouvernement fédéral pour la création d'emplois au Manitoba ont vraiment rapporté. Les projets

approuvés ont une utilité, contrairement aux projets du précédent gouvernement qui payait des gens pour apprendre le karaté dans des sous-sols d'églises et s'adonner à d'autres activités du genre. Je désire signaler qu'il y a plus d'emplois disponibles au Canada aujourd'hui qu'il n'y en a jamais eu. On a qu'à ouvrir n'importe quel grand journal pour trouver des pages et des pages d'offres d'emploi. Nous savons que lorsqu'il était au pouvoir, le parti libéral a tué l'éthique professionnelle au pays en introduisant son ridicule régime d'assurance-chômage au début des années 1970. Nous prenons des mesures positives pour redresser la situation. Notre ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard) a présenté un plan visant à augmenter le nombre d'entrevues d'emploi. D'après les renseignements dont je dispose, on a appelé jusqu'à maintenant 75 000 sans-emploi afin de déterminer pourquoi ils n'acceptaient pas les postes offerts. Nous avons déjà trouvé des emplois pour 25 000 d'entre eux. Je sais que beaucoup des personnes convoquées à une entrevue ne se présentent pas parce qu'elles savent que nous les appelons pour leur trouver un emploi.

J'ai écrit au ministre de l'Emploi et de l'Immigration aujourd'hui pour lui demander d'envoyer ses fonctionnaires de l'assurance-chômage dans ces refuges où il y a la soupe populaire et où l'on nourrit les chômeurs, pour discuter avec ces gens des raisons pour lesquelles ils ne peuvent trouver un emploi. Nous pouvons peut-être les aider à cet égard. Je ne dis pas que c'est le cas dans toutes les parties du pays. Mais c'est certes le cas en Ontario. En Colombie-Britannique, où le taux de chômage s'élève à 15 p. 100, il est intéressant de constater qu'on ne pouvait trouver suffisamment de recenseurs pour le dernier recensement. On leur offrait pourtant 7,50 \$ l'heure.

Il y a un autre problème grave au Canada. Le chef du Congrès du travail en Alberta a dit aux chômeurs de ne pas accepter d'emploi, de continuer à toucher des prestations d'assurance-chômage ou d'assistance sociale. Quelle attitude édifiante!

Le gouvernement prend des mesures concrètes pour tenter de rétablir l'éthique du travail anéantie par le parti libéral. Les résultats sont assez encourageants jusqu'à maintenant. Nous allons interviewer un million de personnes dans tout le pays et je suis convaincu que nous trouverons de l'emploi pour beaucoup plus de Canadiens à l'avenir.

M. Parry: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'aimerais vérifier votre interprétation de la règle de pertinence en demandant quel est le rapport entre les propos désobligeants qui viennent d'être tenus à l'égard des sans-emploi et les dispositions du projet de loi C-11.

Le président suppléant (M. Paproski): La parole est au député de Winnipeg—St. James (M. Minaker).

M. Minaker: J'aimerais remercier mon ami et voisin le député de Winnipeg—Assiniboine pour ses propos. Le député a laissé entendre, il me semble, qu'il existe maintenant sur le marché du travail, pour les futurs soutiens de famille, des débouchés qui n'existaient pas auparavant. Les commentaires du député sont très proches des miens en ce sens que nous devons faire en sorte que les soutiens de famille occupent un